



Contre le sous-développement

Durant l'année fiscale canadienne 1976-77, l'Agence canadienne de Développement international (A.C.D.I.) chargée de l'administration du programme public de coopération avec les pays en voie de développement, a affecté 963 millions de dollars (1 dollar = 205 FCFA) à la coopération (contre 903 l'année précédente). Les contributions de l'A.C.D.I. ont presque triplé de 1970 à 1977. En 1977-78, elles ont été de 1,1 milliard de dollars. La plus grande partie de l'aide bilatérale est réservée aux pays les plus défavorisés du Tiers monde. En Afrique francophone, notamment au Sahel, l'A.C.D.I. a intensifié ses efforts dans le domaine rural et dans les infrastructures de base.

Accords entre le Canada et huit pays d'Afrique

Afin de promouvoir l'intensification des échanges commerciaux et des investissements pour le bénéfice mutuel des pays concernés, le Canada a signé avec huit pays d'Afrique un accord bilatéral pour la protection des investissements. Cet accord est directement relié au programme des garanties d'investissement à l'étranger de la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.). Un accord a été signé avec le Ghana, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Malawi, le Maroc, le Sénégal et le Rwanda.

Participation canadienne à Panafstel

Cinq pays africains — Sénégal, Mali, Haute-Volta, Niger et Bénin — bénéficieront des facilités de télécommunications qui seront installées par une société canadienne pour le réseau panafricain de télécommunications (PANAFTEL).

L'A.C.D.I. fournira un fond de 23 millions de dollars (environ 5 milliards de francs CFA) pour la finition du projet. La Société canadienne Elinca Communication Ltée d'Ottawa a été engagée pour l'exécution des travaux. PANAFTEL est un projet de grande envergure dont le coût s'élève à quelque 850 millions de dollars. Il permet de faciliter les communications entre les pays africains grâce à un système continental de relais.

La participation canadienne à ce projet comprend la construction d'une partie du réseau ouest-africain.

Jumelage retour Granby-Joal-Fadiouth

Une délégation canadienne de 35 membres, conduite par le maire de Granby, a pris part aux manifestations du 16 mars marquant le jumelage retour de la ville québécoise de Granby avec Joal-Fadiouth du Sénégal.

Le Président de la République du Sénégal a rehaussé cette cérémonie de sa présence. Il était accompagné du D^r Amadou Cissé Dia, président de l'Assemblée nationale et de la Fédération mondiale des Villes jumelées. Granby et Joal-Fadiouth avaient été jumelées en aller en juin 1976 au Canada, lors de l'inauguration du village olympique.

Un boubou pour le maire de Granby.



13 millions de dollars pour le Bénin

Le 9 mars, le ministre des Transports du Bénin et le chargé d'Affaires a.i. du Canada, ont signé un protocole d'entente en vertu duquel le Canada s'engage à contribuer d'un montant de 13 millions de dollars au projet d'extension du port de Cotonou. La contribution canadienne permettra divers travaux de dragage. Le projet global d'extension du port est géré par la Banque mondiale, et la Société canadienne Lavalin internationale de Montréal en a obtenu le contrat de maître d'œuvre.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada.

Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Relations diplomatiques avec Sao Tomé et Príncipe

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a annoncé en décembre dernier, l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe. La cérémonie de signature a marqué une nouvelle étape dans le développement des relations entre les deux pays, officiellement établies en septembre 1975 après l'admission de la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe aux Nations Unies.

L'Ambassadeur du Canada au Cameroun sera accrédité auprès de la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe.

Coopération avec la Haute-Volta et le Niger

Les consultations annuelles en matière de coopération entre le Canada et la Haute-Volta ont eu lieu à Ouagadougou les 29 et 30 janvier 1979. Elles ont été suivies, quelques jours plus tard, par des consultations semblables à Niamey, cette fois entre les gouvernements canadien et nigérien. Dans les deux cas les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de franchise et de cordialité. Les parties ont constaté que la stratégie canadienne en matière de coopération s'harmonise avec les priorités de développement de la Haute-Volta et du Niger, ce qui permet d'élaborer un plan d'intervention de la coopération canadienne pour les prochaines années.